

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 14 mars 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 15	Secrétaire de séance : Cédric MALLEIN-GIRIN
Date de convocation : 06/03/2023	Nombre de présents : 14 Comité secret : non
Absents: 0 Excusé (e) s : 1 Pouvoirs :1	Votants : 15 Quorum exigé : 8

L'an deux mille vingt - trois, le mardi 14 mars à 18 h 30, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : Nicole DURAND, Paul ZOWIEZ-NEUMANN, Annie BEGOT, Michel JOVANOVIC, Joceline MARQUES, Marius GIRARD, Christelle JOURDAN, Jérôme CLAVEL, Nadine GOUDARD, Éric TONDEUX, Cédric MALLEIN-GIRIN, Florence FRANCOIS-BRAZIER, Noémie EDET, Noemie NIVON

Etait excusé : Aurélie SAINT-CLAIR (procuration à Noémie EDET)

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 21 FEVRIER 2023**

#### **Ordre du jour de la séance :**

#### **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

##### **BUDGET**

- Approbation du compte administratif
- Approbation du compte de gestion
- Compte rendu commission finances

##### **TRAVAUX EN COURS ET A VENIR**

- Voirie
- Logement école
- DAH
- Bâtiments communaux
- ADN

##### **PROJET COMMERCE**

- Prochaines étapes

##### **PERSONNEL**

- Formation, Absences, ...

##### **ECOLE ET PERISCOLAIRE**

- Demandes et informations
- Compte rendu du conseil d'école

##### **COMPTE-RENDU REUNIONS**

- Commissions communales CCID, finances, voirie, ..
- Commissions CCPDA : urbanisme/habitat, sociale, agriculture/rivières, culture, commerce/artisanat, finances.
- Valloire Loisirs

##### **QUESTIONS DIVERSES**

## BUDGET

---

### COMPTE DE GESTION 2022 DE LA COMMUNE

---

Madame le Maire rend compte du Compte de Gestion 2022 transmis par la Trésorerie de Saint Vallier. Celui-ci relate les écritures comptables et de trésorerie du Budget Communal. Il fait état des totalisations suivantes :

RECETTES DE L'EXERCICE	DEPENSES DE L'EXERCICE	RESULTAT
Fonctionnement 665 082.69 €	677 374.23 €	-12 291.54€
+ Reports 186 395.38 €	soit résultat Final	174 103.84€
Investissement 268 014.55 €	323 378.86 €	- 55 364.31 €
+ Reports 198 978.79 €	soit résultat Final	143 614.48 €

Le conseil municipal approuve le Compte de Gestion à l'unanimité, par 15 voix POUR.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DE LA COMMUNE

---

Les comptes administratifs 2022 sont soumis par le Maire à l'approbation du Conseil Municipal. Ils sont présentés par Michel JOVANOVIC, Adjoint chargé des Finances et votés en l'absence du Maire. Les comptes administratifs font apparaître les résultats suivants :

Résultat brut de fonctionnement de :	- 12 291.54 €
Excédent antérieur reporté de	186 395.38 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	174 103.84 €
Résultat Brut d'investissement de :	- 55 364.31 €
Excédent antérieur reporté de	198 978.79 €
Déficit des restes à réaliser de :	- 115 500.00 €
Soit un excédent de financement de :	28 114.48 €

Le conseil municipal approuve le Compte Administratif à l'unanimité, par 14 voix POUR.

**Compte rendu de la commission des finances :** Mme le Maire présente les 2 propositions pour la revalorisation des tarifs communaux des locations de salles. Les tarifs pour les associations et les concessions cimetièrre sont inchangés. Les propositions font débat au sein du conseil municipal. Mme le Maire propose que la revalorisation des prix soit examinée par la commission des finances et votée lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

**Retours sur le rendez-vous avec le CDL :** M. Gara (Conseiller aux Décideurs Locaux) conseille de trouver de nouvelles recettes pour pallier aux augmentations de frais de fonctionnement et pouvoir engager de nouveaux projets. Il préconise notamment de revaloriser la fiscalité qui est bien en dessous de la moyenne départementale.

### TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

---

#### Voirie :

**Signalisation :** La société MAS a installé la signalétique le 2 mars dernier. Mme le Maire a sollicité un rendez-vous avec le représentant pour corriger les erreurs de positionnement. Les numéros et plaques de rues n'ont toujours pas été livrés.

**Numérotation :** Suite à l'analyse du géomaticien de la CCPDA, il convient de revoir les numérotations de certain lotissement et habitation. Ce travail sera réalisé prochainement.

**Travaux voirie :** Mme le Maire a sollicité 2 entreprises pour l'établissement d'un devis.

**Rond-point :** Suite à l'accident survenu sur le rond-point ouest, Mme le Maire a reçu le responsable de la société mise en cause. Les frais de réparations seront à la charge de la société responsable.

**Voiries départementales :** Mme le Maire a reçu ce jour le représentant de la voirie départementale. La réfection de la RD 121 sera effectuée mi-avril. Les poteaux le long seront retirés et les bas-côtés seront refaits. Sur la RD 246, les services du département interviendront une fois les passages des camions terminés. Le

représentant du Département a donné un avis défavorable à la demande du bar pour l'installation de jardinières sur la murette en raison d'un manque de visibilité.

**Bâtiments communaux :** Mme le Maire et Michel JOVANOVIC, adjoint, ont reçu un représentant d'EDF/ENR pour un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la Mairie. Le montant de l'opération est évalué à 30 000 €. L'équipement a une durée de vie de 30 à 40 ans et le retour sur investissement est observé à partir de 10 ans de fonctionnement. Le projet va être étudié.

**DAH :** Mme le Maire rappelle que le précédent conseil municipal avait suspendu les ventes de logements sociaux, en attendant la construction de nouveaux logements sur la commune. Avec l'opération du lotissement « les cassis », l'organisme DAH sollicite le conseil municipal pour lever cette décision. Ainsi, 14 logements au lotissement les terrasses pourraient être proposés à la vente aux locataires actuels. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser DAH d'ouvrir à la vente les logements.

**Panneau lumineux :** Le contrat du panneau lumineux (5 ans) arrive à son terme au mois de juillet cette année. Mme le Maire attend une proposition de la part du prestataire pour renouveler ou non le contrat.

**Ecole :** Mme le Maire a sollicité par mail l'avocat pour connaître l'avancement du contentieux en cours. Cette dernière essaye d'avoir un délai auprès du greffe.

**Logement réhabilité :** Un diagnostic a été réalisé le 2 mars, avant la mise en location de l'appartement. Des anomalies sur le réseau électrique ont été relevées. Mme le Maire a sollicité un devis. L'annonce a été publiée et 2 visites sont prévues ce samedi matin.

**Stade :** Les peintures au plafond et des portes sont terminées.

**Fibre :** Paul ZOWIEZ-NEUMANN, 1 adjoint, n'a pas eu de nouvelles d'ADN. Les travaux sont toujours en cours.

## **PROJET COMMERCE**

---

Le paiement de l'achat du bâtiment est passé le 1<sup>er</sup> mars. Mme le Maire est toujours en attente de devis de la part des architectes. A ce jour, un seul devis reçu. Un rendez-vous a été pris avec les services de la CCPDA et du CAUE pour élaborer le plan de financement de l'opération.

## **PERSONNEL**

---

**Congés d'été :** Les congés d'été sont planifiés pour tous les agents. Le secrétariat et l'agence postale communale seront fermés la semaine du 15 août. Réouverture de l'agence postale le 22/08 et le secrétariat de mairie le 24/08.

**Formations :** Mme le Maire fait le point sur les formations suivies par les agents ce mois.

## **ECOLE ET PERISCOLAIRE**

---

**Retours conseil d'école :** Plusieurs demandes de la part des enseignantes : projet jardinage, achat structure, augmentation du budget par élèves, demande de matériel, ... Les élus de la commission des affaires scolaires contestent certains points du compte rendu qui n'ont pas été évoqués en conseil d'école.

## **COMPTE-RENDU REUNIONS**

---

**CCPDA - Commission urbanisme et habitat :** Michel JOVANOVIC, adjoint rappelle que pour la réalisation de leurs projets les communes peuvent solliciter la CCPDA, notamment le service ingénierie, l'architecte conseil ou la CAUE.

**Commission communale des impôts directs :** La commission s'est réunie le 27 février dernier. Le service des impôts n'a pas répondu à l'invitation de Mme le Maire. Une demande de précision a été envoyée aux services des impôts pour certaines parcelles. En attente de la réponse.

**CCPDA – Commission sociale :** Joceline MARQUES, adjointe présente le bilan de la petite enfance sur le territoire : Augmentation des demandes de places en crèche, développement des micros crèches et problème de recrutement de personnel qualifié. Les objectifs de cette année sont : projet de végétalisation dans les cours, favoriser l'alimentation locale, modernisation du processus d'inscription. Les projets conduits par la commission sociale pour 2023 sont : la reconduction de l'événement « génération en fête » co-conduit avec la commission culture et le projet « découverte de l'entreprise » pour le public jeunesse.

**CCPDA – Commission rivières et agriculture :** Mme le Maire présente le projet « marathon de la biodiversité ». Des actions vont être menées sur le domaine public et sur le domaine privé. Un partenariat avec

la CCPDA sous forme de convention. Concernant la commune, le projet prévoit la plantation de haies autour de la station d'épuration.

**CCPDA – Commission culture** : Annie BEGOT, adjointe présente la saison culturelle 2023 : concerts, cinémas en plein air, représentation de théâtre avec la troupe « Quelques part », reconduction du festival « Amascène » organisé à Andance.

**Valloire loisirs** : Paul ZOWIEZ-NEUMANN, adjoint, explique que l'association fonctionne comme un centre social et bénéficie de subventions de la CAF. A ce titre, l'association doit élaborer un « projet social » à mettre en place sur les années à venir. Ce projet, se décline en 5 thèmes.

## **REUNIONS A VENIR**

---

- Assemblée générale de Valloire Loisirs : jeudi 17/03
- Conseil communautaire à Lapeyrouse Mornay : jeudi 23/03
- SIELM Comité syndical à Epinouze : vendredi 24/03
- AG Elan de Valloire à Lapeyrouse Mornay : vendredi 24/03
- Nettoyage de printemps : samedi 15/04

## **QUESTIONS DIVERSES**

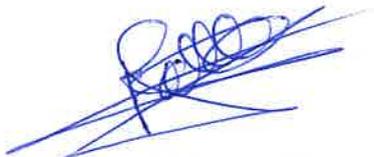
---

- 19/03 : Défilé le 19/03 à 10h30
- Commerce ambulant : spécialités réunionnaises les lundis de 11h30 à 14h
- Marché hebdomadaire : nouveau commerçant fruits/légumes, conserveries et jus de fruits
- marchés aux villages : programmation 2023 – Flyers à distribuer

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

**Cédric MALLEIN-GIRIN**

Secrétaire de Séance



**Nicole DURAND**

Maire

